

## L'ART-THÉRAPIE : DIVERSITÉ ET CROISÉE DES CHEMINS

### ART THERAPY : DIVERSITY AND CROSSROADS

#### PRÉSENTATION

##### Diversité

Dès l'origine de ce projet, le comité de pairs formé pour œuvrer à la production de ce numéro thématique sur l'art-thérapie s'entendait sur l'orientation que nous souhaitions lui donner. Tous convenaient de la nécessité de présenter au lecteur un portrait précis, mais diversifié de ce qu'est l'art-thérapie ainsi que des différentes orientations et approches qui définissent la pratique des art-thérapeutes. En effet, au Québec, cette profession n'est connue que depuis peu au sein des milieux francophones de la santé et des services sociaux, contrairement à ce qui a prévalu dans les milieux anglophones, l'art-thérapie s'étant d'abord développée aux États-Unis et en Angleterre dès les années quarante. Plusieurs centaines de livres et des revues scientifiques sérieuses publiés en langue anglaise (*Arts in Psychotherapy*, *Inscape : International Journal of Art Therapy*, *Art therapy : Journal of the American Art Therapy Association*, *Canadian Art Therapy Association Journal*, etc.) traitent de l'art-thérapie sous différentes facettes, et ce, de manière spécialisée [par exemple : art-thérapie et autisme, art-thérapie et trauma (ESPT), art-thérapie et troubles alimentaires, etc.]. Tel n'est pas le cas en langue française, hormis des ouvrages généralistes et quelques revues spécialisées publiées en France (par exemple : *Art et thérapie*). Afin de mieux faire connaître la pratique de l'art-thérapie à un public francophone québécois, le comité de pairs a donc favorisé un choix d'articles pouvant témoigner d'une variété d'approches théoriques (psychodynamique, humaniste, psychologie positive, intervention transculturelle, etc.), ainsi que du travail effectué par les art-thérapeutes auprès de clientèles diversifiées.

##### Croisée des chemins

Malgré la situation décrite ci-dessus, l'art-thérapie au Québec est en plein essor. Cependant, son avenir demeure incertain. Depuis les dernières années, l'embauche d'art-thérapeutes professionnels au sein de différentes institutions de soins de santé et de services sociaux s'est accrue de manière significative. À cela s'ajoute une augmentation notable du nombre de publications de nos collègues québécois et le développement de projets de recherche structurés. En plus du programme de maîtrise de l'Université Concordia, qui existe depuis plus de vingt-cinq ans déjà, nous attendons avec impatience l'autorisation du ministère de l'Éducation afin de démarrer un nouveau programme de maîtrise qui sera offert en français à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

(laquelle offre actuellement deux programmes de D.E.S.S. en art-thérapie dans trois sites : Gatineau, Rouyn-Noranda et Sherbrooke). Le Québec est la seule province au Canada à offrir des programmes d'études supérieures universitaires en art-thérapie. Cette situation favorise la venue, à titre consultatif, de directeurs de programmes de formation et la présence de nombreux étudiants étrangers qui viennent au Québec pour entreprendre une formation en art-thérapie.

Avec les années, les art-thérapeutes ont démontré leur contribution unique à la clinique en s'adressant à des clientèles pour qui les services habituellement offerts s'avèrent moins appropriés ou moins accessibles (Drapeau, Paquet, & Plante, 2009). En effet, l'art-thérapie s'avère particulièrement efficace auprès de différentes populations, dont les populations immigrantes (Rousseau, Drapeau, Lacroix, Bagilshya, & Heush, 2005), les personnes présentant un syndrome post-traumatique (Chapman, Morabito, Ladakakos, Schreier, & Knudson, 2001; Howard, 1990; Morgan & Johnson, 1995), ou présentant un déficit sensoriel ou intellectuel (Kearns, 2004), ainsi qu'auprès d'adolescents et d'adultes présentant un trouble de délinquance (Ackerman, 1992; Bennink, Gussak, & Skowran, 2003). Les art-thérapeutes obtiennent la reconnaissance de leurs pairs dans les équipes interdisciplinaires de différents milieux, en apportant une contribution unique tant sur le plan de l'évaluation que sur celui de l'intervention. Enfin, après plus d'un demi-siècle d'existence au Québec, avec une association dynamique, l'Association des art-thérapeutes du Québec (AATQ), comptant près de deux cents membres, et une soixantaine d'étudiants en formation, l'essor de l'art-thérapie est indéniable.

Cependant, la récente adoption de la loi 21, protégeant à la fois le titre de psychothérapeute et l'acte de psychothérapie, pourrait freiner de manière significative cette croissance. En effet, la très grande majorité des art-thérapeutes pratiquent la psychothérapie (plusieurs sont aussi psychologues). Tel que mentionné ci-dessus, les art-thérapeutes professionnels ont reçu une solide formation théorique et clinique tant sur le plan de l'évaluation que sur le plan de l'intervention. Ils sont aussi invités par l'AATQ à parfaire leurs compétences en participant à des ateliers de formation continue. L'Office des professions du Québec, s'appuyant sur l'avis que lui donnera le comité consultatif interdisciplinaire prendra, dans les prochains mois, une décision relative à la possibilité pour les art-thérapeutes de demander le permis pour exercer la psychothérapie. Des représentants de l'Université Concordia, de l'UQAT et de l'AATQ ont fait part de leurs préoccupations aux différentes instances concernées. L'avenir de l'art-thérapie au Québec se situe donc aujourd'hui à la croisée des chemins : ou bien l'essor de cette profession se poursuivra, ou bien elle prendra une direction fort différente. Chose certaine, une exclusion

des art-thérapeutes du système professionnel québécois régi par la Loi 21 placerait le Québec à contre-courant des développements qui prévalent dans plusieurs pays, notamment en Angleterre, en Australie, en Nouvelle-Zélande et dans plusieurs États américains où la profession d'art-thérapeute est reconnue officiellement et intégrée au système professionnel de la santé.

### Conclusion

L'art-thérapeute offre un apport psychothérapeutique inestimable qui contribue non seulement à la diversité et à la qualité des soins et des services offerts à la population québécoise – ce que la lecture des différents textes proposés ici permettra de démontrer – mais qui, dans un contexte de pénurie de soin, permet également d'en accroître le nombre. Je ne peux que souhaiter que les services en art-thérapie continuent à se développer au Québec et que cette approche psychothérapeutique fasse sous peu partie intégrante du système professionnel de la santé et des services sociaux.

Je tiens, en terminant, à remercier chacun des auteurs pour leur précieuse collaboration, notamment Maryse Benoit, René Bernèche, Marianne Dufour, Marie-France Gauthier, Diane Guay, Johanne Hamel, Jacinthe Lambert, Josée Leclerc, Anousheh Machouf, Vanesa Piot, Diane Ranger et Cécile Rousseau. Ce projet n'aurait pu voir le jour sans l'implication de toute une équipe, je tiens à remercier également les membres du comité de lecture qui, dans l'ombre, ont travaillé lors des deux dernières années aux différentes étapes menant à la réalisation de ce projet. Un grand merci à Mme Manon Normandin et à toute l'équipe de rédaction de la *Revue québécoise de psychologie* pour leur collaboration et surtout leur patience. Enfin, j'exprime ma gratitude à Monsieur Robert Letendre ainsi qu'à Madame Colette Jourdan-Ionescu, directrice de la revue; leur ouverture à la diversité et à considérer la psychologie dans sa pluralité est à leur honneur.

Bonne lecture!

### RÉFÉRENCES

- Ackerman, J. (1992). Art therapy intervention designed to increase self-esteem in an incarcerated pedophile. *American Journal of Art Therapy*, 30(4), 143-149.
- Bennink, J., Gussak, D. E., Skowran, M. (2003). The role of the art therapist in a Juvenile Justice setting. *The Arts in Psychotherapy* 30, 163-173.
- Chapman, L. M., Morabito, D., Ladakakos, C., Schreier, H., & Knudson, M. M. (2001). The effectiveness of art therapy interventions in reducing Post Traumatic Stress Disorder (PTSD) symptoms in pediatric trauma patients. *Art Therapy: Journal of the American Art Therapy Association*, 18(2), 100-104.
- Drapeau, M.-C., Paquet, N., & Plante, P. (2009). Mémoire de l'Association des art-thérapeutes du Québec Inc. dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques à l'égard du projet de loi n° 21, Loi modifiant le Code des professions et

## Présentation

---

- d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines. Document présenté à la Commission des institutions. Québec.
- Howard, R. (1990). Art therapy as an isomorphic intervention in the treatment of a client with Post-Traumatic Stress Disorder. *American Journal of Art Therapy*, 28(3), 79-86.
- Kearns, D. (2004). Art therapy with a child experiencing sensory integration difficulty. *Art Therapy: Journal of the American Art Therapy Association*, 21(2), 95-101.
- Morgan, C. A., & Johnson, D. R. (1995). Use of a drawing task in the treatment of nightmares in combat-related post-traumatic stress disorder. *Art Therapy: Journal of the American Art Therapy Association*, 12(4), 244-247.
- Rousseau, C., Drapeau, A., Lacroix, L., Bagilshya, D., & Heush, N. (2005). Evaluation of a classroom program of creative expression workshops for refugee and immigrant children. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 46(2), 180-185.

## Pierre Plante<sup>1</sup>

Université du Québec à Montréal

---

1. Adresse de correspondance : Département de psychologie, Université du Québec à Montréal, Pavillon J.-A.-DeSève, DS4915, 320, rue Ste-Catherine Est, Montréal (QC), H2X 1L7. Téléphone : (514) 987-3000, poste 5066. Courriel : plante.p@uqam.ca